

## EVENEMENT

### Marcel Halb, médaillé d'honneur de l'OPH !

A 90 ans, Marcel Halb est la mémoire du mouvement HLM de Sarreguemines. Depuis 1968, il occupe le poste de vice-président du Conseil d'Administration et apporte en outre son expertise avisée au sein de la commission d'attribution des logements. Fort d'une fibre sociale particulièrement développée et d'un sens du contact hors norme, (comme le démontre son engagement impressionnant au sein de nombreuses associations locales), le jeune nonagénaire a fait de l'écoute et de la proximité « une marque de fabrique ». Pétillant et dynamique, il est régulièrement de passage au 3 rue Alexandre de Geiger pour s'enquérir des dossiers en cours et de l'actualité de l'Office.

Marcel Halb est unanimement et particulièrement apprécié. Son verbe facile et sa gentillesse n'ont d'égal que les plaisanteries dont il aime faire profiter ses collaborateurs. Aussi, c'est avec un plaisir certain que le Président et Député-Maire Céleste Lett (accompagné du Directeur François Breit) a remis à Marcel Halb, la médaille de l'OPH, celle de citoyen d'honneur de la Ville de Sarreguemines et celle de l'Assemblée Nationale. L'évènement s'est déroulé lors du Conseil d'Administration de décembre dernier. Il a permis d'honorer une figure emblématique de l'Office qui n'a jamais ménagé sa peine, au service des locataires depuis près de 45 ans.

Non sans une pointe d'émotion, mais avec sa bonne humeur habituelle, l'heureux récipiendaire n'a pas manqué d'exprimer sa fierté et son émotion avant de confirmer avec enthousiasme sa volonté de poursuivre l'aventure au sein du CA de la nouvelle SCH !



## Objectif prélèvement

Fort d'un parc locatif de 1700 logements, Sarreguemines Confluences Habitat gère chaque mois de nombreux règlements de loyer. Pour plus de confort et d'efficacité, le prélèvement automatique est un moyen de paiement particulièrement adapté et simple à mettre en place. Cette opération mensuelle vous permet de régler votre facture par prélèvement direct sur votre compte bancaire.

Les principaux avantages de ce mode de paiement sont la sécurité, la régularité et la simplicité.

### Pourquoi choisir le prélèvement automatique ?

#### - La simplicité

Vous n'avez plus à envoyer de chèques ou de vous déplacer pour régler votre loyer : le montant mensuel est prélevé directement sur votre compte.

#### - La tranquillité

La procédure est entièrement automatisée. Vous n'avez plus à vous soucier de régler votre loyer dans les temps puisque le prélèvement garantit un paiement effectué à bonne date. En l'occurrence, le 10 du mois suivant.

#### - La transparence

Le prélèvement s'applique uniquement à la somme due sur la période d'un mois et ne peut en aucun cas cumuler d'autres règlements en attente.

#### - Le confort

A l'inverse du virement automatique, le prélèvement ne nécessite pas de démarche auprès de la banque, notamment en cas de variation de la somme prélevée (ex : augmentation ou diminution de l'Aide Personnalisée au Logement). Les démarches de prélèvement sont à effectuer une seule fois.

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement, n'hésitez pas à prendre contact avec le service client de SCH : 03.87.95.06.44

# bienhabiter

N°11 - AVRIL 2013 - le bulletin d'information de Sarreguemines Confluences Habitat



## L'OPH change de nom et devient Sarreguemines Confluences Habitat

**Un nouveau nom et un logo revisité aux couleurs de l'Agglo... Votre Office, acteur majeur du logement social sur le bassin de vie de Sarreguemines vient de renouveler son image ! Un changement qui fait suite à sa nouvelle « filiation administrative » : adieu OPH, bonjour SCH !**

Depuis le 15 octobre dernier, l'Office Public de l'Habitat de Sarreguemines est devenu communautaire (par arrêté préfectoral)! Cette évolution répond à une logique souhaitée dans la mesure où « l'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire » est depuis 2001 une des compétences obligatoires de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Au fil du temps, ce champ d'intervention devenant toujours plus étendu, l'Agglo a multiplié la mise en place de mécanismes d'intervention pour soutenir la production de logements dans le parc public. L'un de ces dispositifs est la garantie des emprunts de l'Office pour toute opération réalisée sur le territoire communautaire.

Pour autant le fonctionnement de l'Office ne s'en trouve pas fondamentalement bouleversé. Aucune charge de fonctionnement n'a été transférée puisque SCH demeure autonome et indépendant. Le Conseil d'Administration reste souverain et décide toujours des programmes d'aménagement, des emprunts correspondants, de la politique des loyers ou de l'évolution du patrimoine...

Les principaux changements concernent la désignation des membres de ce Conseil d'Administration, désormais assurée par la Communauté d'Agglomération (et non plus par la Ville de Sarreguemines) ainsi que la mise en place d'une nouvelle identité visuelle que vous découvrez en avant première dans ce nouveau numéro de Bien Habiter !

## INFOS PRATIQUES



Ouverture des bureaux rue Alexandre de Geiger :  
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
Téléphone : 03 87 95 06 44 - Télécopieur : 03 87 98 46 41  
E-mail : contact@oph-sarreguemines.fr

Permanence technique hors horaires de bureau à contacter  
uniquement en cas d'urgence : 06 71 04 68 87

## bienhabiter

n°11 - AVRIL 2013  
Numéro édité à 2000 exemplaires  
Directeur de la publication : François BREIT  
Rédaction : Grégory BITSCH  
Maquette : Titeux Communication  
Photos : Grégory BITSCH - SCH  
Impression : Imprimerie Sarregueminoise  
N°ISSN : 2101-8855

## SOMMAIRE

Pages 2 et 3

- 2013, année de livraison de nouveaux logements
- Attention aux flexibles de gaz usagés

Page 4

- Marcel Halb, médaillé d'honneur de l'OPH
- Pourquoi choisir le prélèvement automatique ?

[www.oph-sarreguemines.fr](http://www.oph-sarreguemines.fr)

<http://www.oph-sarreguemines.fr>